
Dieu en procès dans les “Méditations sur les Psaumes” de Sponde et d’Aubigné

Gisèle Mathieu-Castellani



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/1023>

DOI : [10.4000/studifrancesi.1023](https://doi.org/10.4000/studifrancesi.1023)

ISSN : 2421-5856

Éditeur

Rosenberg & Sellier

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2014

Pagination : 435-454

ISSN : 0039-2944

Référence électronique

Gisèle Mathieu-Castellani, « Dieu en procès dans les “Méditations sur les Psaumes” de Sponde et d’Aubigné », *Studi Francesi* [En ligne], 174 (LVIII | III) | 2014, mis en ligne le 01 novembre 2014, consulté le 18 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/1023> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/studifrancesi.1023>



Studi Francesi è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione - Non commerciale - Non opere derivate 4.0 Internazionale.

Dieu en procès dans les “Méditations sur les Psaumes” de Sponde et d’Aubigné

Abstract

Belonging to the civil wars generation, the huguenot poets Aubigné and Sponde composed a few *Meditations*, conspicuous by the force of their cry that rises to God. Reading Psalms in the current events’ light, they both stage an exemplary judicial scene: they let the persecuted victim’s accusations be heard, but also ask many insistent questions to the Judge, too slow to get angry with guilty men. Some differences indeed here and there, in the commentary’s modes, and in the visual angle: a more metaphysical reading in Sponde, a more personal touch in Aubigné, whose meditation office turns into a confession, a suffering self’s writing.

Meditations show here and there a tragic side: they confront the creature with transcendence’s action, trying to understand the incomprehensible, and express despair, but never stop hoping.

À la Renaissance, alors que l’écrivain accorde à la littérature classique le statut de modèle, il trouve aussi dans l’Ancien Testament maint épisode, mainte figure, maint thème propres à stimuler son imaginaire, comme en témoignent les tragédies «prises de la Bible» de Jean de la Taille et de Robert Garnier¹. Les livres des Psaumes, qui ont particulièrement retenu l’attention des humanistes et de leurs successeurs, de Marot et Bèze à Chassignet, La Ceppède, Malherbe, nourrissent le genre littéraire de la paraphrase, en vers ou en prose². À la suite des *Chrétiennes Méditations* (1582) de Théodore de Bèze, celles de Sponde et d’Aubigné³ retiennent particulièrement l’attention par leur vigueur, leur énergie: elles ont bénéficié d’analyses si précises qu’il serait bien inutile d’en reprendre l’étude détaillée. On s’attachera seulement ici à l’un de leurs motifs, l’évocation tragique de la scène du Jugement si souvent rappelée dans l’Écriture, en particulier dans le livre de Job⁴, qui expose à la fois une plaidoirie et un réquisitoire, comme l’observe Claudel:

(1) JEAN DE LA TAILLE, *Saül le Furieux. Tragédie prise de la Bible* (1572), *La Famine. Tragédie prise de la Bible* (1573); ROBERT GARNIER, *Les Juives* (1583).

(2) Voir P. LEBLANC, *Les paraphrases françaises des Psaumes à la fin de la période baroque* (1610-1660), PUF, 1960, mais surtout M. JEANNERET, *Poésie et tradition biblique au XVII^e siècle. Recherches stylistiques sur les paraphrases des psaumes de Marot à Malherbe*, Librairie José Corti, 1969, et S. LARDON, *L’écriture de la méditation chez Jean de Sponde*, Champion, 1998 (pour la bibliographie, je renvoie à cet ouvrage, pp. 307-310); voir aussi P. BLUM-CUNY, *Les Méditations sur les Psaumes de Sponde*, in «Nouvelle Revue du XVI^e siècle», vol. X, 1992 (pp. 69-80).

(3) Publiées en 1588 accompagnées de l’*Essay de quelques Poemes Chresttiens*, les *Méditations sur les Psaumes* de Sponde, découvertes par Alan BOASE en 1950, ont été d’abord publiées par lui: *Médita-*

tions avec un Essai de poèmes chrétiens, Librairie José Corti, 1954, et *Méditations sur les Psaumes*, in *Œuvres littéraires*, Droz, Genève, 1978; je renvoie ici à l’édition critique procurée par S. LARDON, *Méditations sur les Psaumes*, Champion, 1996. Les *Méditations sur les Psaumes* d’Aubigné, publiées en 1630 dans les *Petites Œuvres meslées*, ont été éditées par Henri WEBER, Jacques BAILBÉ et Marguerite SOULIÉ, in A. D’AUBIGNÉ, *Œuvres*, Gallimard, 1969; toutes références selon cette édition. Je modernise l’orthographe (et indique parfois seulement le numéro du Psaume commenté, et la page); je cite les textes de l’Ancien Testament dans la traduction de L. SEGOND, *La Sainte Bible*, Nouvelle édition, La Maison de la Bible, Genève, 1956.

(4) J’ai prêté attention à l’importance de ce livre dans mon essai, *Le Tribunal imaginaire*, Ed. du Rocher, 2006 (pp. 35-40 et «Les plaintes de Job ou la plaidoirie-réquisitoire», pp. 95-141).

Quelle voix! Qui jamais a plaidé la cause de l'Homme avec une telle intrépidité, avec une telle énergie? [...] Ce n'est pas seulement un cri, c'est un réquisitoire, c'est un acte d'accusation⁵.

Aubigné et Sponde en offrent la vive représentation, lorsqu'ils annoncent à leurs ennemis la sévérité de la sentence que Dieu fera entendre «au jour épouvantable de son dernier jugement»⁶:

Excusez-vous tant que vous voudrez, défendez-vous de la vanité de vos races, et de l'apparence de vos mérites: les Cieux ne laisseront pas de faire la volonté de Dieu, vous serez sommés par eux de vous représenter à ce siège de justice, où il vous faudra rendre compte des mécontentements que Dieu a reçus de vous [...] Il faudra venir à toute force où il vous sera commandé: car c'est la justice du Seigneur qui vous est annoncée [...]. Car je vous ai déjà dit, que Dieu appellera le Ciel et la Terre pour juger son peuple⁷.

Les guerres religieuses incitent ces huguenots, fervents lecteurs de l'Ancien Testament, à relire les Psaumes à la lumière de la brûlante actualité, et comme celui de Job, leur cri de désespoir compose la plaidoirie des malheureuses victimes, dresse un réquisitoire contre leurs persécuteurs, et fait entendre à l'occasion un acte d'accusation contre le Juge, mis dans la bouche des infidèles, des athées, mais parfois aussi dans celle du chrétien en proie au doute...

Les modalités du commentaire

Il faut d'abord observer que les formes de la paraphrase mise en œuvre par Sponde et Aubigné sont sensiblement différentes.

Sponde adopte le genre du commentaire suivi: il cite le Psaume par fragments, selon diverses modalités bien analysées par Sabine Lardon⁸. Ses *Méditations*, plus métaphysiques que celles d'Aubigné, expriment l'angoisse du croyant, en quête de Vérité, toujours confronté à d'insondables mystères. La *Méditation sur le Psaume XIV ou LIII* s'attache ainsi à opposer «l'Essence appelée Dieu», ce Dieu «qui n'est qu'Essence», «celui que les Hébreux appellent *Etant*: qui ne commence point, et ne finit donc jamais», à l'homme charnel, cette «chétive masse de boue», «petit rejeton de la mortalité», «potiron de nature», «un si petit morceau de chair», «ver de terre», «ce vermisseau», «périssable échantillon de nature»⁹; elle se concentre sur la misère de la créature, comme l'annonce dès l'ouverture cette formule frappante: «Rien de si misérable que l'homme, mais rien de si superbe»¹⁰.

Les *Méditations* ne font référence à l'histoire personnelle du sujet, comme au monde contemporain, que de façon allusive. Le *je* a ici plusieurs référents: s'il désigne le plus souvent le croyant méditant sur le drame de la créature, un *je* témoignant à la fois des craintes et de l'assurance du chrétien, ou à l'occasion le témoin des dramatiques événements, il semble parfois renvoyer au moi intime lorsque Sponde évoque douloureusement, comme dans son *Essai de poèmes chrétiens*¹¹, le conflit intérieur entre la chair dure à dompter et le désir de pureté:

(5) P. CLAUDEL, «Le Livre de Job», *Commentaires et Exégèses*, in *Œuvres complètes*, Gallimard, 1963, p. 127.

(6) AUBIGNÉ, éd. cit., *Ps. CXXXIII*, p. 507.

(7) SPONDE, éd. cit., *Ps. L*, p. 299.

(8) S. LARDON, *L'écriture de la méditation...* cit., pp. 31-41.

(9) *Ps. XIV* pp. 129, 135, 97, 99, 113, 155, 141.

(10) *Ibid.*, p. 93 (un emprunt à l'*Histoire Naturelle* de Pline: «certum nihil esse certi, nec quicquam miserius homine aut superbius», «il est assuré qu'il n'y a rien d'assuré, ni rien de plus misérable que l'homme ou de plus superbe», II. 7).

(11) En particulier dans le dernier des *Sonnets*

Cette chair, à qui les choses invisibles sont les moins croyables, branle aux coups de ces tempêtes [...]. En ces combats contre ma chair, qui me sont plus âpres que tout le demeurant ne saurait être, j'ahanne /j'ai bien du mal/, Seigneur, à remporter la victoire¹².

Ces aveux s'inscrivent cependant dans l'activité pénitentielle avec des accents tout proches de ceux d'Augustin dans ses *Confessions*, mais sans que Sponde précise la nature de ces péchés de la chair coupable.

De même, les événements récents ne sont allégués qu'allusivement. L'histoire contemporaine est certes toujours présente à l'horizon de la méditation, alors que les guerres de religion ensanglantent la France: la violence des conflits alimente la violence du cri, et attise le désir de vengeance, qui incite à vouloir réveiller la colère de Dieu pour châtier les ennemis, «Réveille, réveille ton ire»¹³. Mais les références ne sont le plus souvent marquées que par l'usage insistant du démonstratif, qui incite le lecteur à actualiser la représentation de la scène dramatique:

O Dieu, jusques à quand? Vois-tu point que ce peuple ne te voit point? connais-tu point que ces fous ne te connaissent point?

Ce Siècle te semble-t-il moins corrompu que ce premier Siècle?

Qui sont ces Loups *ici*? Qui sont ces tyrans?

Ces Loups déguisés déchirent tes agneaux¹⁴.

Sponde renvoie cependant plus précisément aux événements contemporains dans la *Méditation sur le Psaume XLVIII* lorsqu'il cite le verset 5, *Car voilà les Rois se sont assemblés et ont passé plus outre de compagnie*: «la mémoire en est toute récente», dit-il; et la paraphrase transforme la séquence en scène vue par le témoin:

Ces Rois, dis-je, Seigneur, se sont assemblés pour courir à l'invasion de ton peuple, et voilà, ils ont déjà bien avancé chemin [...]. Ces Loups ne cesseront jamais, qu'ils n'aient bloqué ton bercaill; ces lions affamés du sang innocent, se hâtent pour nous déchirer. *Je les ai vus s'éjouir en leur Âme des ennuis qu'ils nous préparent.* (p. 213, je souligne)

Un peu plus loin, il se donne d'ailleurs mission, comme le psalmiste¹⁵, de «transmettre la souvenance» de ces luttes «aux siècles à venir»: «Il faut que la postérité sache l'histoire présente...» (p. 253).

Lorsqu'il lance son cri de désespoir à Dieu dans la *Méditation sur le Psaume LXII*, se plaignant de son manque d'assistance alors que «les méchants nous oppressent pour se relever», il apporte en témoignage sa propre expérience des guerres, ce qu'il a *vu* de ses yeux:

Quoi? Seigneur, *J'ai vu* à mes côtés les hommes à milliers, effroyables d'armes et de courage à tout le Monde. *J'ai pensé* que ce fut là ton secours: *j'y reconnais*, ce me semblait, les brandons étincelants de ton ire, mais ce n'en ont été que les éclairs. (p. 369, je souligne)

Il retrace alors avec émotion la violence des troubles récents:

sur le même sujet (dits *Sonnets de la Mort*): "Tout s'enfle contre moi, tout m'assaut, tout me tente, | Et le Monde et la chair, et l'Ange révolté..." in *Œuvres littéraires*, éd. cit., p. 264 (dans l'édition de 1588, *chair* ne comporte pas la majuscule initiale choisie par A. Boase). Ou dans les *Stances de la Mort*: "L'Esprit qui n'est que feu de ses désirs m'enflamme, | Et la chair qui n'est qu'Eau pleut des Eaux sur ma flamme..." (*ibid.*, p. 249)

(12) *Ps. LXII* pp. 381-383.

(13) *Ps. L* p. 283.

(14) *Ps. XIV* p. 159, p. 169, p. 173, *Ps. L* p. 265 (je souligne).

(15) «Parcourez Sion, parcourez en l'enceinte, | Observez son rempart, | Examinez ses palais, | Pour le raconter à la génération future», *Ps. 48.13-14*.

Seigneur, mes douleurs se renouvellent, et la mémoire de tant de cruels carnages me revient au devant: j'en suis tout ému d'horreur, et mes appréhensions passées ne sont point passées encore: *j'en ai vu* la plus grande partie, j'en ai ouï raconter l'autre: le tout rapporté ensemble, ne m'apporte que de la langueur et de la pâmoison. (p. 391, je souligne)

C'est évidemment à la lumière de la Bible que s'illustre le tableau des guerres civiles:

Voilà les gens qui souillent ton Temple, qui réduisent en monceaux ta Cité [...]. Tu as vu ces sangliers qui ont défriché la cloison de ton héritage, où est le seul mot sorti de ta bouche pour les étonner¹⁶?

Car la lecture du monde contemporain et de ses horreurs est toujours soumise à une réflexion qui la situe dans une vue plus ample, celle de la misère de la création confrontée au mystère de la volonté divine, mais s'efforçant de garder confiance, assurée que la vengeance ne saurait tarder:

Les Rois, Seigneur, qui n'ont leur couronne que de toi, se sont ligués contre toi, ils ont comploté ensemble la ruine de ta sainte Jérusalem [...]. Ha! Seigneur, que tu sauras bien salarier leur outrecuidance! que tu sauras bien trancher ces nœuds indissolubles de leur Ligue [...]. Assemblez-vous, vous, Princes, l'Éternel vous épardra /*dispersera*/: passez plus outre, le Tout-puissant vous arrêtera¹⁷.

Aubigné adopte une tout autre démarche. Il déclare dans la Préface que, au nombre des «diverses occasions» qui l'ont «excité aux Méditations», «il y en a une générale qui /l'/a convié à les faire paraître au jour»:

C'est que parmi les corruptions de ce siècle, les stupides qui en leur ignorance n'ont pensées que terrestres, ou les esprits de vanité qui déclament ouvertement contre la Parole de Dieu, la décrient pour être d'un style grossier, infectant d'un mortel dégoût les oreilles des Grands [...]. Ce langage aussi plein de malice que d'orgueil ne se pouvant combattre par disputes ni remontrances [...], j'ai estimé être à propos de faire voir comment [...] les passages de l'Écriture sont non seulement comme un émail sur l'or, mais comme les pierreries exquises¹⁸.

Au-dessous de l'intitulé, OCCASION ET ARGUMENT DE LA MEDITATION FAITE SUR LE PSAUME... (CXXXIII, LXXXIV, LXXIII, LI, LXXXVIII, ou XVI), il ouvre chacune des six méditations sur l'Argument (imprimé en italiques) présentant le motif à l'origine de l'écriture: soit une circonstance particulière, l'invitation du roi Henri qui convia l'auteur «à faire quelque pièce sur les douceurs de la paix» (*Ps. CXXXIII*), la plainte d'un grand seigneur, affligé par l'ingratitude des Grands et la haine envieuse de ses obligés (*Ps. LXXXIV*), le regret manifesté par quelques Seigneurs de Gascogne, «privés des honneurs qu'ils estimaient (non à tort) avoir été mérités par leurs vertus», et en particulier le Vicomte de Gourdon, qui ne fut pas honoré d'un collier (*Ps. LXXIII*), «une repentance que fit le Roi, étant Roi de Navarre» (*Ps. LI*); soit un événement personnel qui le marqua, le décès de son épouse (*Ps. LXXXVIII*), la perte d'un ami très cher (*Ps. XVI*).

À la suite de cet Argument, Aubigné reproduit intégralement les versets du Psaume selon la version donnée par la Bible de Genève publiée en 1588; au cours de la méditation, il cite des fragments d'autres Psaumes dans la traduction de Théodore

(16) *Ps. L* p. 265.

(17) *Ps. XLVIII* pp. 213-215.

(18) AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Méditations sur les Psaumes*, éd. cit., Préface, *L'auteur au Lecteur*, p. 493.

de Bèze ou dans celle de Marot, divers textes de l'Ancien ou du Nouveau Testament, notamment le livre de Job¹⁹, et plusieurs séquences des *Tragiques*²⁰.

À la différence de Sponde, il fait souvent référence à son histoire personnelle, aux événements marquants de son existence, qui s'inscrit depuis sa naissance, comme il le déplore dès l'ouverture de *Sa Vie à ses enfants*, sous le signe du malheur:

Tu sais, Seigneur, quels orages ont passé sur ma tête dès mon enfance, où j'ai été comme mort parmi les vivants [...]. Ma vie a été condamnée en mes tendres ans, et quand j'ai été sur le seuil de la geôle pour marcher au bûcher, tu as retiré mon âme du feu des hommes pour l'embraser du tien²¹.

Comme il tient à le préciser, c'est la mort de son épouse qui lui inspira la méditation, d'abord en vers puis en prose, sur le Psaume LXXXVIII:

L'auteur accablé d'un deuil démesuré pour l'amour de Suzanne de Lezay sa femme, prit le Psaume 88 pour en tirer les vers Saphiques mesurés qui sont dans ce livret²², et depuis, la présente méditation. (p. 547)

Dans la *Méditation sur le Psaume XVI*, il évoque aussi le différend qui l'opposa à son fils Constant:

L'enfant débauché demanda partage à son père en choses mobilières, légères et aisées à perdre et dissiper, désireux d'éloigner la maison et la face vénérable de laquelle il fuyait les répréhensions et les bons conseils, échapper la main à craindre pour les châtiments, mais à baiser pour les bienfaits. (p. 563)

Et il ne cesse de rappeler de douloureux souvenirs, ses études à Genève, quand Dieu porta «/son/ habitation hors le doux air de /sa/ naissances»²³, l'expérience de la prison en 1586²⁴, l'exil, les déceptions d'une vie de militant, qui a souffert de «la grande ingratitude que les Grands, les Républiques et les peuples rendent à ceux qui font litière de bien et de vies, pour s'employer aux affaires publiques»²⁵.

Il se plaît à voir dans les textes de l'Écriture l'image même de sa condition, et celle de son moi intime; citant, au cours de sa *Méditation sur le Psaume LXXXVIII*, deux vers de la traduction de Théodore de Bèze:

(19) Job est cité ou allégué notamment dans les commentaires du Psaume LXXIII (pp. 524, 525, 526, 527), et du Psaume LI (p. 539). Sponde fait aussi plusieurs fois référence à Job, lorsqu'il s'adresse à Dieu: «Ote-moi tout ce que tu m'as donné, je ne t'abandonnerai jamais, non plus que ton fidèle serviteur Job. Remplis-moi d'ulcères...» (Ps. LXII p. 373); «Satan [...] n'a rien trouvé de ferme, à grand peine, que ton serviteur Job (Ps. XIV p. 167); et lorsqu'il conseille le peuple «que Dieu s'est acquis si chèrement»: «souffre ce qu'il permet, dis-lui, avec ce bon Job, O Dieu, et me dusses-tu meurtrir je ne me départirai point de toi...» (Ps. LXII p. 417).

(20) Citations de *Jugement* p. 505 (vv. 291-198), p. 506 (vv. 991-992 et 1009-1010), p. 534 (vv. 1045-1054), p. 568 (vv. 433-438); de *Chambre Dorée* p. 517 (vv. 959-966), p. 525 (vv. 471-474); de *Feux* p. 551 (vv. 829-832); de *Fers* p. 563 (vv. 1181-

1182); et également, p. 505, une citation de l'un de ses *Sonnets Epigrammatiques* (éd. cit., p. 342).

(21) Ps. LXXXVIII p. 553.

(22) *Vers mesurés, Psaume huictante huict, et Larmes pour Suzanne de Lezay, Espouse de l'Auteur, Pour attacher à la fin du Psaume huictante et huictième...*, in *Œuvres*, éd. cit., pp. 361-362.

(23) Ps. LXXXVIII p. 555.

(24) «C'est de là, ô Tout Puissant, d'où la splendeur de ton conseil de feu m'a visité en mes prisons ténébreuses» Ps. LXXXIV p. 520; en 1586, après le combat d'Oléron, Aubigné est fait prisonnier par le gouverneur de Brouage, Saint-Luc, et reste en prison de juillet à novembre. Aubigné rappelle le combat d'Oléron et son emprisonnement dans *Sa vie à ses enfants*, in *Œuvres*, éd. cit., pp. 421-422.

(25) *Occasion et Argument de la méditation faite sur le psaume LXXXIV*, p. 508.

Mes jours passent comme une ombre

Qui s'en va obscure et sombre,

il s'écrie:

La suite des propos de ton Prophète ne sont-ils pas la description de mon être, et la leçon de mes funestes propos, tes déluges m'ayant environné comme eau tous ensemble? (p. 554)

Et celui qui ne cesse de vouloir faire monter vers Dieu son cri désespéré: «Entre ces appréhensions, Eternel, je crie à toi» (p. 553), fait toujours entendre la plainte de l'orphelin:

Enfin, ô Eternel, tu m'avais déjà séparé de mes amis et voisins, et rendu exécration vers eux. Tu as porté mon habitation hors le doux air de ma naissance [...] Tu m'avais *sevré du lait et des mamelles* de ma chère patrie... (p. 555, je souligne)

Une plainte insistante dans toute son œuvre²⁶...

Pratiquant une sévère auto-analyse à la manière d'Augustin, il compose lui aussi d'ardentes *Confessions*:

Je vois à mes deux côtés mes vices sollicités de mal et de ruine, et puis en arrière le souvenir de tant d'offenses et péchés, et la juste vengeance de ces choses qui me marchent sur les talons. (p. 554)

Il avoue ses «pensées dérégées», dont son épouse seule, «comme génie de /son/ âme», savait le préserver, son caractère violent²⁷, et le combat intime entre chair et esprit qui le divise et le déchire si douloureusement:

Il faut ajouter que les violences qui me détruisent ne sont pas seulement autour de moi, mais au-dedans, pour la guerre que se font mes diverses pensées, et mes divers désirs s'entrechoquant emplissent mon sein d'angoisses et perplexités, la chair et l'esprit étant chefs de deux partis logés en moi. (p. 555)

Il achève sa méditation sur un déplorable constat, se désolant de n'avoir plus «de paroles puissantes, ni assez violentes à l'expression de /ses/ misères», mais il tient à témoigner de sa confiance en Dieu:

Je demeure extatique en mes angoisses, les genoux à terre, mes soupirs en l'air, mes yeux au ciel, mon cœur à toi; relève-le, Seigneur, en l'espérance de ton salut. (p. 556)

L'exercice de la méditation devient ainsi une écriture du moi, une confession, un avatar de l'auto(bio)graphie.

(26) Depuis le jour malheureux de sa naissance sous le signe du malheur, «sa mère morte en accouchant» (*Sa Vie*, in *Œuvres*, éd. cit., p. 385), «orphelin de moitié | Dès le matin natal» (*Élégie*, *ibid.*, p. 327), Aubigné ne cesse de regretter le sein maternel dont il fut sevré; dans *Le Printemps*, il adresse à Diane ce singulier reproche: «Tu m'as sevré du lait, du miel de tes caresses» (sonnet LXXXIX, *ibid.*, p. 269).

(27) Aubigné reconnaît volontiers qu'il a un caractère violent; ainsi lorsqu'il essaie d'obtenir en 1618 pour son *Histoire Universelle* le privilège d'impression qui lui fut refusé en 1616, il écrit à M. de Loménie: «On a voulu penser [...] que je ne me pusse châtier des violences et libertés où les jeunes ans et la fureur des vers m'ont emporté autrefois», *Œuvres*, éd. cit., p. 867.

La lecture des Psaumes est constamment illustrée par la référence à l'actualité, qu'Aubigné évoque de façon plus insistante que Sponde; car si la Préface assure au lecteur qu'il n'y trouvera «aucune picoterie de nos controverses», Aubigné rappelle fort souvent les guerres religieuses qui ont récemment meurtri le sein de la France, comme dans la *Méditation sur le Psaume LXXXIV*:

Certes voici la dure saison où les fidèles foisonnent de soupirs. Et bien qu'ils aient de quoi fermer la bouche aux impies [...], néanmoins ils se trouvent empêchés en eux-mêmes, à l'éclat de joie insolente, et aux cris de plus en plus montant jusques au Ciel, aux insultations /insultes/ des persécuteurs, lorsqu'ils brûlent nos Temples, dissipent nos Assemblées... (p. 510)

L'Écriture lui offre en effet un fidèle *miroir* de la situation présente: «Est-ce point un miroir de notre condition aux persécutions dernières?» (p. 512).

Relisant les tragiques événements de son temps à la lumière de la Bible, Aubigné veut en tirer une leçon décisive à l'intention des Princes et des Grands:

Les Princes puissants ne peuvent garantir ceux qu'ils perchent en haut lieu, comme plusieurs tragiques exemples nous ont fait voir en nos jours. (p. 516)

Et pour cet ardent militant, le monde contemporain est évidemment l'objet d'une sévère condamnation: «Il n'y a plus parmi nous ni foi ni loi» (p. 512).

La *Méditation sur le Psaume CXXXIII* célèbre, comme l'indique l'intitulé de l'*Occasion et Argument*, la paix de Vervins (en 1598), «la paix heureuse de la Chrétienté, car comme par contagion nous avons ému toutes les veines de l'Europe, aussi sont-elles racoisées /apaisées/, quand notre paroxysme s'est apaisé»:

Très heureux ce Royaume où cette paix habite. Depuis neuf années²⁸ la France, comme étonnée de son bien, ne se peut souvenir d'avoir dormi un si long sommeil sur son lit paré de fleurs de lys. (p. 497).

Il tient d'ailleurs à justifier le commentaire «actualisé» des Psaumes:

Mon lecteur prenne en bonne part un partage que je fais ici sans autorité expresse de l'Écriture, pour en tirer quelque doctrine, et des conséquences propres pour convier à leur devoir ceux que nous ne pouvons y contraindre. (p. 499)

C'est alors l'occasion de rappeler les troubles qui ensanglantèrent le Royaume, les vents et foudres tombés du ciel pour tout ravager, et comme dans les *Tragiques*, Aubigné se présente en témoin, qui a *vu*, et qui appelle à *voir*, et à *juger*:

Nous avons vu la pratique de telles choses en ce Royaume affligé [...].

C'est de là que *nous avons vu* les palais changés en masures, les galeries de Fontainebleau en étables, les jardins en pâturages, les fontaines en souil /soue/ de pourceaux et la Salle du Louvre en gibets.

Si *aujourd'hui nous voyons* un Etat méprisé jadis pour sa pauvreté, maintenant redouté pour ses trésors; si *nous voyons* nos masures relevées en palais admirables, nos déserts changés en paradis terrestres [...]: disons que les Princes n'ont pas seulement fait la paix ensemble, mais que le Ciel la fait avec eux, et avec nous. (p. 502, je souligne)

(28) Voici qui donne précisément la date de composition de la méditation (1607); les *Méditations* ont été rédigées entre 1588 et 1626.

Pour témoigner des merveilles accomplies par la main de Dieu, qui «abat du trône les orgueilleux et tire de la boue le pauvre gisant sur terre, pour le colloquer aux honneurs», aux exemples donnés par l'Écriture, il ajoute ceux qui propose l'histoire proche: «À quoi nous attacherons les exemples de Henri quatrième en France, et en Angleterre d'Elizabeth»²⁹.

Et il ose animer mainte méditation de son énergique verve satirique, fustigeant la «prodigalité» du roi Henri III³⁰, ou les crimes commis par «les boutefeux et semeurs de discorde», qui annoncent «la pluie de Sodome» aux rebelles: «Toutes les autres foudroyantes menaces sont de par Dieu le salaire des œuvres de nos adversaires». Les adversaires de la paix, les cœurs rebelles sont solennellement avertis qu'il «n'est pas raisonnable que les ennemis jouissent des douces rosées de Sion [...], que les malins aient part à la joie publique des bienheureux, mais c'est à eux à grincer les dents» (p. 504).

La lecture des Psaumes, décisivement métaphysique chez Sponde, répond chez Aubigné au désir d'élever ses pensées à Dieu, comme il y convie le lecteur dans sa Préface³¹, mais engage aussi une réflexion d'ordre à la fois éthique et politique: il entend tirer «quelque doctrine» des «similitudes» qui lui permettent d'«appliquer les sentences» des Psaumes à la situation présente³², tandis que la méditation lui offre encore l'occasion de revoir sa vie, et de dessiner son portrait d'ardent militant, de chrétien engagé dans «le bon combat»³³.

Mais en dépit de ces différences, le *je* méditant est ici et là un sujet *tragique*, affronté à la transcendance³⁴. Et tous deux partagent la même ambition de s'adresser à leurs contemporains pour leur faire partager leur angoisse et leur assurance, leur désespoir et leur espoir.

La scène judiciaire des "Méditations"

Dans les *Méditations*, la scène judiciaire est omni-présente, ce qui ne saurait surprendre, puisque la vie terrestre se déroule sous l'œil du Ciel, et s'oriente vers le Jugement, «la grande journée du Seigneur», comme l'assurent d'une même voix énergique Aubigné et Sponde:

C'est cette fin qui porte jugement, décide le procès, montre sûrement où est l'heur, où le malheur, où le faux, où le véritable...

Eternel Dieu des armées, c'est à toi à qui nous adressons nos vœux et nos plaintes, parce qu'il y a [...] équité en tes jugements³⁵.

(29) *Ps. LI* p. 542. Le destin d'Elizabeth est évoqué encore dans la *Méditation sur le Psaume LXXXIV* (p. 517), qui cite à l'occasion huit vers des *Tragiques* (les vers 959-966 de *La Chambre Dorée*).

(30) «Nous avons vu [...] la prodigalité sous le voile de libéralité précipiter par orages [...]. Le Ciel [...], courroucé du mauvais usage de ces présents, ne prodiguait que calamités...» *Ps. CXXXIII* p. 502.

(31) «Je convie mon Lecteur à élever (en simplicité du langage de Canaan) ses pensées à Dieu, au sein duquel il y a propitiation, qui se tient volontiers près des cœurs désolés, qui n'oublie jamais la clameur de ceux qui le supplient...» (p. 494).

(32) *Ps. CXXXIII* pp. 503-505.

(33) Ce bon combat, «où le premier degré de vaincre est contre soi-même» (*Ps. LXXXIV* p. 513), est aussi évoqué *Ps. LXXII* p. 527, *Ps. XVI* p. 561.

(34) Comme Henri GOUHIER l'observe fort judicieusement, «un événement n'est pas tragique par lui-même mais par ce qu'il signifie, et cette signification est tragique lorsqu'elle introduit le signe d'une transcendance», *Le Théâtre et l'existence*, Aubier, Éditions Montaigne, 1952, p. 34.

(35) AUBIGNÉ, *Ps. LXXIII* p. 527 et *Ps. LXXXIV* p. 509.

Dieu est offensé: homme, voilà ta partie: qui sera ton Juge? lui-même. Juge et partie tout ensemble!

Oui: car il est seul en intérêt, et rien n'est par-dessus pour vous tirer de procès³⁶.

Dans ce scénario tragique, Dieu est d'abord évidemment le grand Juge, siégeant au Tribunal suprême, devant lequel chacun se présentera «au jour épouvantable de son dernier jugement»; mais il est aussi appelé à témoigner, lui qui voit tout, des injustices commises à l'égard de ses fidèles; et le Juge-Témoin est instamment appelé à rendre sentence, à châtier sans tarder les coupables.

La lecture des Psaumes anime cependant des représentations fort différentes ici et là. Aubigné, réécrivant inlassablement *Vengeances* et *Jugement*, met vigoureusement l'accent sur les châtiments qui attendent ses ennemis. Il appelle l'ire divine sur les coupables, tout en assurant la solidité du pacte qui le lie à Dieu, ce Père tout-puissant dont il est l'enfant légitime, héritier de ses grâces. Et si son âme est pleine d'angoisse, elle est aussi rassurée par la promesse divine, cette promesse qu'il rappelait dans *Vengeances*:

*Comme tu as promis, donne en ces derniers ans
Songes à nos vieillards, visions aux enfants* (vv. 15-16, je souligne),

et qui alimente l'espoir dans la *Méditation sur le Psaume XVI*:

Il faut contrefaire /imiter/ ce glorieux Empereur, qui tombant à l'entrée de sa conquête, baisa le terre, et dit (ce que nous pouvons mieux dire que lui), *Je prends possession de toi, ô Canaan céleste, héritage que le Ciel me devait.* (p. 571)

Certes, le doute s'empare parfois du cœur du militant, par exemple dans la *Méditation sur Psaume LXXIII*, le Psaume d'Asaph qui oppose «la prospérité des méchants, à l'aise dans le monde» à l'infortune des fidèles:

Quand nous mesurons à l'œil de la prudence humaine l'état des enfants de Dieu, et à l'opposite celui de ses ennemis, ne voyant rien dans les consternations et misères de l'Eglise de quoi espérer; et de l'autre côté rien à craindre dans les triomphes et prospérités, l'ire de Dieu paraissant comme attachée sur les bons, et sur les autres l'apparente faveur du Ciel, il faut un grand soutien et secours de l'esprit de Dieu pour pouvoir dire de la pensée, comme de la bouche, *Quoi que ce soit, Dieu est bon à Israël, à ceux qui sont nets de cœur.* (p. 523)

La tentation est grande alors de «vouloir argumenter sur la justice de Dieu, tant il est difficile de dire [...] *Ta volonté soit faite...*», de se laisser aller à prononcer «toutes les paroles qui tendent à provoquer Dieu en jugement»:

Où est donc, disent-ils, la justice du Ciel, *car j'ai été battu journellement, et mon châtiment renouvelle tous les matins...* (p. 526).

Les méditations font entendre les plaintes qui montent vers ce Dieu tout-puissant qui tarde tant à manifester son juste courroux, ce «Dieu tardif à colère»³⁷, «lent à la colère» comme le disait la Prière de David³⁸. Mais la *Méditation sur le Psaume*

(36) SPONDE, *Ps. XIV* p. 105.

(37) *Ps. LXXXVIII* p. 552; Sponde s'en plaint aussi: «Certes, Seigneur, tu es bien tardif à ire» (*Ps. L* p. 351).

(38) Psaume 86-15. D'autres Psaumes assurent au contraire que la colère de Dieu «est prompte à s'enflammer» (*Ps. 2-12*).

XVI fait entendre la voix des fidèles, qui s'oppose fermement à celle des méchants, des athées, des apostats, pour prendre la défense de ce Dieu qu'ils accusent à tort:

Qui es-tu (dit le méchant) que Dieu soit tenu à ta conservation, lui qui est si grand et si haut? Et puis, quelles sont tes œuvres? (...) En ce besoin le fidèle lève les yeux, la main, le cœur, et toute la vigueur de son âme vers Dieu pour soupirer ainsi: *Garde-moi, ô Dieu Fort, car je me suis retiré vers toi.* (p. 559)

Les plaintes, les reproches adressés au Seigneur sont mis dans la bouche des hommes de peu de foi, des fols malins: «C'est cet accoutrement de violence qui fait dire aux fols malins, *Il n'y a point de Dieu...*» (p. 524).

La confiance d'Aubigné l'emporte décisivement sur le doute, car si la violence de la sainte colère se déchaîne contre les ennemis, contre les catholiques, contre les tièdes et les inconstants, il croit, il *veut* croire qu'il mène le bon combat, et que Dieu est sans aucun doute de son côté: «les inclinations célestes nous font soldats et partisans du Dieu des armées qui nous fortifie au bon combat» (p. 561).

Il en va tout autrement pour Sponde: il semble davantage gagné par l'inquiétude, et il fait monter vers le Ciel, avec une force encore inouïe, ses cris de colère, son amertume, parfois même son désespoir.

La qualité de la relation à Dieu semble en effet assez différente chez l'un et chez l'autre. Aubigné entretient avec le grand Juge, «parfait en justice», qui «observe en elle les analogies des péchés aux punitions»³⁹, une relation très personnelle: il rêve d'engager Dieu dans un contrat, il ne cesse de lui rappeler sa promesse, *Comme tu as promis, donne...* Et faute, hélas!, de pouvoir «traiter par arbitres»⁴⁰, il ose, comme «l'épouse du Ciel qui pleure son Fils perdu au jour de ses noces» évoquée dans la *Méditation sur le Psaume LI*, «plaider son droit contre son Seigneur et dire: Puisque tu m'as appelée à un si haut héritage, ne me laisse point en friche et en masures» (p. 545).

Celui qui écrit un traité audacieusement intitulé *Du Devoir mutuel des Rois et des Sujets*, soucieux d'établir des traités et conventions qui «obligeraient» le Prince à respecter la parole donnée, demandant hardiment «par quels moyens légitimes le Prince peut être astreint à l'observation des conventions et promesses faites à ses sujets»⁴¹, pose en quelque sorte dans ses *Méditations* les termes d'un autre «devoir mutuel», d'un «contrat» qui *obligerait* – qui engagerait dans des liens mutuels indissolubles – Dieu et ses fidèles sujets.

Pour sa part, Sponde entretient avec le Seigneur une relation plus conflictuelle, comme l'a justement observé S. Lardon, «faite de prières et de reproches, de plaintes et de louanges quand la foi vacille soudain, pour se ressaisir aussitôt»⁴². Mais si le dernier mot doit bien en effet rester à la confiance, on ne saurait pourtant négliger les diverses stratégies qui mettent Dieu en accusation.

La sombre vision du monde présent incite cette âme pleine d'angoisse à reprendre, dans sa *Méditation sur le Psaume L*, les griefs de l'incrédule, de l'athée, du profane, de l'outrecuidant, à les partager parfois:

Tout est bandé contre moi, voire contre toi-même, et n'y a nul qui soutienne ta cause [...]. Quelle patience! Voilà les gens qui souillent ton Temple, qui réduisent en monceaux ta Cité: et tu as les bras croisés, et la bouche close. (p. 265)

(39) Ps. LXXIII p. 534.

(40) «Ne pourrai-je traiter par arbitres?» Ps. LI, p. 539.

(41) *Du Devoir mutuel...*, in *Œuvres*, éd. cit., p. 467 (traité écrit en 1621).

(42) S. LARDON, *L'écriture de la méditation* cit., p. 119.

Mais il tient aussi à se faire l'ardent avocat de la cause de Dieu:

Souffre, Seigneur, que je plaide pour ton propre fait devant toi-même. (p. 265)
Je vous dirai tantôt comment, et quelles sont les raisons de Dieu en son plaidoyer. (p. 299)

Et il se plaît à annoncer solennellement aux criminels la sentence de condamnation:

Criminels, donnez audience à ce juge: oyez votre condamnation, car votre procès est fait et parfait: voilà Dieu, qui en forme et prononce l'arrêt [...]. Qu'aurais-tu à faire de plaider avec ceux que tu as résolu de perdre? Mais tu plaides, car tu as bon droit, et tu veux faire venir tes parties à composition. (p. 305).

Il présente le droit de la créature comme celui-là même du Seigneur: «En nous délivrant tu fais justice, car tu mets notre droit, c'est-à-dire ton droit, à la balance» (pp. 247-249).

Évoquant encore ce procès dans la *Méditation sur le Psaume XLVIII*, pour inciter Dieu à se ranger de son côté, l'avocat lui présente à nouveau habilement la cause des victimes comme la sienne, qu'il ne saurait ne pas défendre:

Justice, Seigneur, pour maintenir l'équité de notre cause, contre les injures de nos ennemis: *notre cause, qui est la tienne: nos ennemis qui sont les tiens*. Nous sommes ton peuple élu, nous sommes les habitants de ta montagne, qui s'en prend à nous il s'en prend à toi, voire à toi seul. (p. 241, je souligne)

Dieu est ainsi instamment sommé de participer au procès, de défendre sa propre cause:

Or, Seigneur, si ces injures ne nous étaient communes avec toi, si tu n'étais outragé en nos personnes, nous ne nous en plaindrions qu'à nous-mêmes. Mais nous sentons ton mal et le nôtre tout ensemble, et ne t'en faisons qu'une seule instance. *Regarde à ta propre cause*⁴³.

Et Sponde, comme Aubigné, rappelle à Dieu ses promesses:

Alors, Seigneur, aurai-je matière de te louer, et toi matière de m'allouer ce que je t'aurai rendu, de ce que tu m'auras donné. Tu me l'as promis, et je l'espère, voire avec assurance⁴⁴.

Il se désole de ne pas les voir réalisées:

Mais où sont tes belles promesses de vie?

Que n'exploites-tu, puisque tu as promis? (...) O Dieu, tu m'as donné ta connaissance, hé! pourquoi abandonnes-tu ce que tu donnes⁴⁵?

Sans cesser pourtant d'espérer:

Or tu nous l'as promis, et tu nous tiens promesse.

Je te promets beaucoup, mais tu m'as aussi beaucoup promis, et je puis tenir mes promesses, si les tiennes viennent à effet (..) Or tu m'as promis de me donner, il ne manquera donc rien, ni de pouvoir, ni de volonté, car tu t'es obligé de l'un et de l'autre.

(43) Ps. XIV pp. 173-175 (je souligne).

(44) Ps. L p. 357.

(45) Ps. XLVIII p. 255 et Ps. L p. 263 (*exploiter*: exécuter une décision de justice).

Je t'invoquerai donc, car c'est mon devoir, et tu m'aideras, car ainsi me l'as-tu promis⁴⁶.

Osant dire à Dieu: «je veux rompre les portes de ton cabinet, et par un nouveau sacrilège, j'emporterai ce feu consumant de tes mystères», il se désole de trouver fermée la porte du Seigneur: «Il nous semble que tu as fermé la porte à tes miracles»⁴⁷. Il fait alors entendre son insistante demande dans la *Méditation sur le Paumes XLVIII*: «Ouvre-moi les portes de ton Tabernacle, car c'est mon Tabernacle, Seigneur, et n'en sortirai point» (p. 201), «Ouvrez-moi les portes de Justice, et j'entrerai par icelles» (p. 239). Et sa lancinante plainte: «que ne m'ouvres-tu, puisque j'ai heurté?»⁴⁸.

Comme Augustin dans ses *Confessions*, il ne cesse de frapper à la porte de la miséricorde, non sans être assuré, comme lui, que cette porte s'ouvrira enfin⁴⁹:

Si tu quittes les hommes, et que tu t'acquittes de ton devoir envers Dieu, Dieu s'obligera volontiers à toi, et franchement pour te le rendre: heurte au guichet seulement, il t'ouvrira soudain tout le portail spacieux de sa miséricorde, et de son secours [...].

Ne te moque point de la voix de Dieu, et ne dis point, La porte des miracles est fermée.

Il faut rentrer avec humilité dans cet Eden, d'où l'orgueil nous a chassés (...). Il y faut rentrer puisque Dieu nous rappelle, puisqu'il nous ouvre la porte [...].

Somme il ouvre la porte à sa miséricorde par sa justice [...].

O amiable /aimable/ tribulation qui nous ouvres la porte à l'amour de Dieu!⁵⁰

La confiance de Sponde, si souvent exprimée de façon émouvante, ne l'empêche cependant pas de faire part au Seigneur de ses doutes devant son apparente indifférence, la tiédeur de sa colère, la lenteur de ses réactions. Et à la différence d'Aubigné, lorsqu'il appelle Dieu à la barre du tribunal pour plaider sa cause, il dresse contre lui un rigoureux acte d'accusation, dont il lui paraît légitime de se faire l'écho, non sans trembler de son audace. Ainsi, lorsqu'il observe l'inégalité qui distingue les élus des réprouvés, car «Les uns sont des Caïns, les autres sont des Âbels. Et d'où vient cette inégalité?», il s'écrie:

Hélas! ne me réponds point, mais châtie-moi de silence, car mes propos sont sans propos, et ma raison sans raison. (...) mes esprits ne sauraient comprendre ce que je contemple de mes yeux, et je veux savoir ce que tu veux même que j'ignore⁵¹.

Les reproches adressés à Dieu

Tandis que la méditation de Sponde est portée par l'ardent désir de sonder l'énigme de la condition humaine, ce nœud de contradictions mis décisivement au jour dans les *Confessions* d'Augustin⁵², elle interroge avec anxiété le mystère de l'Essence:

(46) *Ps. XLVIII* p. 241; *Ps. LXII* p. 375 et p. 381

(47) *Ps. XIV* p. 153; *Ps. LXII* p. 385.

(48) *Ps. L* p. 261.

(49) C'est sur cet espoir que s'achèvent les *Confessions*, quand Augustin, à la question de savoir qui donnera à l'homme d'accéder à la Vérité, répond, s'adressant à Dieu: «*A te petatur, in te quaeretur, ad te pulsetur: sic, sic accipietur, sic invenietur, sic aperietur*», «C'est à toi qu'il faut la demander, c'est auprès de toi qu'il faut la chercher, c'est chez toi qu'il faut frapper: c'est ainsi, c'est

ainsi qu'on la recevra, c'est ainsi qu'on la trouvera, c'est ainsi que la porte s'ouvrira» (XIII-XXXVIII, ma traduction).

(50) *Ps. LXII* p. 401, et p. 415; *Ps. L* p. 299, p. 303, et p. 337.

(51) *Ps. XIV* p. 151.

(52) Observant les ténèbres du cœur humain et ses propres contradictions, Augustin interroge cette énigme, *magna quaestio* (IV. IV. 9) qu'est l'homme, un abîme, *grande profundum* (IV. XIV. 22), un monstre, *monstrum* (VIII. IX. 21), et il s'écrie dou-

Si je rumine ton Essence, c'est un abîme des abîmes où je m'enfonce, et quand je puis respirer de ce travail, je ne respire qu'étonnement⁵³.

Comment en effet Celui qui détient depuis toujours et pour toujours la toute-puissance tolère-t-il les crimes commis par ses créatures? Comment Celui qui a le pouvoir absolu peut-il sembler ne pas vouloir l'exercer pour châtier les coupables?

La *Méditation sur le Psaume XIV* est la plus métaphysique: elle s'attache à définir l'Essence, «l'Étant»; et le croyant, prenant à partie l'incrédule, l'athée, le nouveau Diogore, «ô puant et déhonté Diogore» (p. 137), le presse de questions, à la manière d'Augustin dans ses *Confessions*, pour le contraindre à avouer son erreur:

Ainsi tu ne saurais échapper [...], que tu ne t'accroches à quelque essence, qui n'ait commencement que de soi. Car si c'est d'ailleurs, je te promènerai de question en question, jusques à l'infinité. Et à la fin tu rencontreras la primauté de cet être, qui donne l'être à toutes choses. Je te donne cette liberté de sonder ces abîmes. Sonde, mais garde que tu n'enfondres /prends garde de ne point être englouti/. (p. 127)

L'avocat de la cause de Dieu ne manque pas cependant de s'interroger, en voyant tant de crimes rester sans châtement, tant d'«enragés» accomplir «les œuvres abominables»:

Comment souffres-tu, Seigneur, tous ces opprobres? N'es-tu pas l'Ouvrier de cet ouvrage? n'en es-tu pas le maître? Ta main qui bride les vents, qui calme les tempêtes, qui secoue la terre, qui meut la rondeur des Cieux, ne s'étend-elle point sur ce vermisseau, sur qui les Cieux, la terre, la tempête, et les vents s'étendent? (p. 139)

Et de s'indigner de ce qui peut paraître le signe de l'injustice du Juge, favorisant l'infidèle:

...toi seul, Seigneur, sembles même favoriser la guerre qu'il /l'athée/ te dénonce /déclare/: tu lui fournis d'armes pour te combattre. Car qui a fait ce cœur qui pense, cette bouche qui dit que tu n'es point? ce cœur qui ne médite, cette bouche qui ne murmure, ces mains qui ne manient qu'Injustice? qui a, dis-je, fait tout ceci que toi-même? Et celui qui est auteur de la cause, n'est-il point l'auteur des effets? (p. 141)

À cette interrogation répond, certes, la leçon du message biblique: «Ha! non, Seigneur, tu as fait l'homme, il est vrai, mais tu n'es pas coupable de sa malice», sans atténuer cependant la violence du cri d'indignation.

Et lorsque Sponde en vient à la misère de l'homme, à la fragilité de son pouvoir et de sa liberté, il voit d'abord dans cette faiblesse un trait qui pourrait être perçu comme une limite de la puissance de Dieu:

Disons hardiment. Cet ouvrier Tout puissant ne pouvait faire son ouvrage égal à soi-même (p. 147).

Parole hardie en effet: ne semble-t-elle refuser au Créateur la toute-puissance?

Tu ne pouvais, Seigneur? Non tu ne pouvais point, ce que tu ne voulais point. Est-ce

loureusement: *Quis exaperit istam tortuosissimam et implicatissimam nodositatem?* (II. X.18), «Qui saurait débrouiller ce noeud de complications aussi

tortueux, aussi inextricable?» (ma trad.).
(53) *Ps. XLVIII* p. 195.

impuissance? Je comprends que non, Seigneur, mais s'il faut que j'en parle, voilà je bégaie... (*ibid.*)

Celui qui veut «promener» l'athée «de question en question», pour lui «arracher la vérité à vive force», interroge aussi pour son propre compte, non sans trembler encore de sa sacrilège audace, ce Dieu qui permet à tant de fous, à tant de criminels, d'échapper au châtement:

O Dieu, jusques à quand? Vois-tu point que ce peuple ne te voit point? connais-tu point que ces fous ne te connaissent point? [...] Et tu patientes? mais tu t'endurcis plutôt. (p. 159)

Aussi appelle-t-il Dieu à venir soutenir sa cause devant le monde: «Regarde à ta propre cause», et à se venger des infidèles: «venge-toi pour le moins toi-même, et ne tourne plus le dos à tes effrontés, tourne ton visage de fureur sur eux...» (p. 175). Il souhaite inciter le Seigneur à choisir son propre camp, à ressentir lui-même les outrages subis par ses fidèles serviteurs.

Que reprocher à Dieu? D'abord son mutisme. Le silence de Dieu, maintes fois évoqué dans les Psaumes⁵⁴, alimente la prière qui monte si souvent vers lui: «Ô Dieu ouvre la bouche seulement. Ta parole anéantira ce qu'elle même /ta main/ a bâti»⁵⁵.

Le motif est puissamment orchestré dans la *Méditation sur le Psaume L*⁵⁶, «je crie à toi, et tu ne m'écoutes point», où le silence de Dieu nourrit l'incertitude du croyant, et son angoisse:

Si je parle, et que tu te musses /te caches/ dans le silence, mes paroles que sont-ce que du vent, emportées, consumées, éperdues au vent? Je crie à plein gosier, mais ces oreilles s'étoupent: je frappe, mais ces enclumes s'endurcissent. (p. 265)

Sponde ne retient point alors ce cri sarcastique: «Voilà les gens qui souillent ton Temple, qui réduisent en monceaux ta Cité: et tu as les bras croisés, et la bouche close».

Et il exprime son incompréhension devant ce silence si étonnant:

Tandis que ce Méchant était attentif à méfaire /à commettre des méfaits/ et à médire, que faisais-tu, Seigneur? Tu fermais ta bouche et tes mains, tandis qu'il tenait les siennes ouvertes, et déployées. Quoi? approuvais-tu ce que ne réproavais point? Ta patience ne lui était-elle point favorable? (p. 351)

Car le silence de Dieu, en ces temps troublés, incite à douter, à perdre confiance:

Tu as vu ces sangliers qui ont défriché la cloison de ton héritage, où est le seul mot sorti de ta bouche pour les étonner? Ces loups déguisés déchirent tes agneaux, quand as-tu hué sur eux? Je ne sais que dire. Si tu ne vois tout ceci, quel doit être notre espoir en toi? Si tu le vois, que ne parles-tu? (p. 265)

(54) «Quand je crie, réponds-moi!» 4-2. «Réponds-moi, Eternel!» 13-4. «Mon dieu, je crie le jour et tu ne réponds pas» 22-3. «Éternel, tu le vois! ne reste pas en silence!» 35-22. «O Dieu ne reste pas dans le silence! Ne te tais pas» 83- 2. «Dieu, ne te tais point!» 109 1. «O Dieu ne reste pas dans le silence! Ne te tais point!» 83 2 «Dieu, ne te tais point!» 109.1.

(55) Ps XIV p. 117.

(56) Le Psaume 50 ignorait d'ailleurs ce motif, et donnait au contraire cette assurance: «Il vient, notre Dieu, il ne reste pas en silence [...], Il crie vers les cieus en haut [...]. Ecoute, mon peuple, et je parlerai» (Ps. 50. 3.4. 7).

Voire à imaginer un instant que Dieu prend le parti des ennemis: «Et ton silence, Seigneur, n'est-ce pas un consentement?» (*ibid.*).

Ces craintes, ces doutes, le croyant se doit certes de les repousser, mais non sans prier Dieu de parler enfin:

Mais quoi? Seigneur, je ne me plains plus, mais je désire, je ne me plains plus de ton silence, mais je désire que tu parles. (p. 269)

Ouvre, dis-je, mes lèvres, mais ouvre plutôt les tiennes, et parle à moi. (p. 335)

Le silence de Dieu semble en effet témoigner de sa surdité, un motif souvent repris dans les Psaumes:

Eternel, c'est à toi que je crie.
Mon rocher, ne reste pas sourd à ma voix... (Ps. 28.1)

Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné,
Et t'éloignes-tu sans me secourir, sans écouter mes plaintes?
Mon Dieu! je crie le jour et tu ne réponds pas... (Ps 22. 2. 3).

À cette inquiétude si souvent exprimée: «Celui qui a planté l'oreille n'entendrait-il pas?» (Ps. 94.9), répond l'assurance du psalmiste: «Il écoute» (Ps. 22.25), «Il a écouté mes cris» (Ps. 40.2), «Quand un malheureux crie, l'Eternel entend [...]. Quand les justes crient, l'Eternel entend» (Ps. 34.7.18), «Et moi je crie à Dieu [...], Et il entendra ma voix» (Ps. 55.18).

Sponde rappelle la déplorable surdité de Dieu lorsqu'il évoque les souffrances du peuple d'Egypte, crevant «sous la pesanteur des charges de Pharaon»: «Combien de fois a-t-il crié que Dieu lui faisait la sourde oreille? Pourquoi?»⁵⁷. Comme le psalmiste, Sponde interroge ce Dieu qui semble faire la sourde oreille, s'étonnant et se désolant de cette surdité: «Je crie à toi, et tu ne m'écoutes point», «Ces bruits ordinaires de nos prières t'étoupent les oreilles»⁵⁸.

La surdité est certes souhaitée au jour J du Jugement, où l'innocent désire que Dieu endurecisse ses oreilles sans écouter les gémissements des criminels justement condamnés: «Tu cries, Seigneur, mais ils n'oient point ta voix, et pour revanche tu endureciras tes oreilles au jour de leurs gémissements»⁵⁹. Elle reste en revanche source d'angoisse lorsque s'élèvent les cris des victimes persécutées par «les méchants», dont le Seigneur semble ne tenir aucun compte:

Ois-tu point les cris de tes enfants, hélas! mais de tes orphelins, puisque tu n'as plus les yeux, ni le cœur d'un Père: Car ils crient, et tu n'écoutes point: tu n'écoutes point, car tu ne fais compte de répondre⁶⁰.

La surdité de Dieu ne serait-elle pas l'indice de sa cécité?

Sponde s'interroge avec angoisse dans la *Méditation sur le Psaume L* sur les desseins du Seigneur, qui restent un mystère à ses yeux: quand on observe de tels désordres dans le monde, de telles injustices, comment ne pas s'étonner de son excessive patience?

Je suis las, Seigneur. Crie, frappe, enseigne, guéris toi-même, Seigneur: car je suis las, et tout me vient à rebours avec ces natures rebourses /rétives/ et dénaturées. Quelle patience! (p. 265)

(57) Ps. LXII p. 411.

(58) Ps. L p. 265, et Ps. XIV p. 159.

(59) Ps. XLVIII p. 199.

(60) Ps. LXII p. 369.

Cette patience, si incompréhensible, ne paraît-elle point injuste? Ne semble-t-elle pas favorable au méchant?

Quoi? approuvais-tu ce que tu ne réprouvais point? Ta patience ne lui était-elle point favorable? (p. 351)

La réponse, certes, est connue: «C'est, Seigneur, que tu ne précipites point tes vengeances», mais pourquoi attendre si longtemps?

N'attends point à atteindre ceux que tu tiens déjà pour convaincus /*coupables*/, à convaincre /à *déclarer coupables*/ ceux que tu tiens déjà pour condamnés, à condamner ceux que tu as déjà ordonnés au supplice. Que cette voix de ta bouche soit seule le témoignage, le jugement, et la punition de ces rebelles. (p. 281)

Sponde se désole de cette lenteur: «Certes Seigneur, tu es bien tardif à ire, je dis tardif à l'exécution de ton ire», et il formule sa demande avec énergie: «Réveille, réveille ton ire ...»⁶¹.

Et monte alors vers le Seigneur cette insistante question: *Jusques à quand?*

O Dieu, jusques à quand? Vois-tu point que ce peuple ne te voit point? connais-tu point que ces fous ne te connaissent point?⁶²

Jusques à quand, Seigneur? Hélas! que nous avons à bon escient connu, que tu fais peu compte du temps⁶³!

Il croit cependant, il *veut* croire, que cette patience cèdera un jour à la juste colère:

O Seigneur, [...] Dieu jaloux de ton Empire, et sévère punisseur de ces forcenés [...]: je sais que tu es lent à t'enflammer, et que tu viens par contrainte aux mains avec tes adversaires [...], mais tes saillies en sont plus vives, et tes attaques plus furieuses [...]. Tu patientes longuement, tandis que leur malice est en sa course, mais enfin tu les fais broncher /*trébucher*/, et ces fronts relevés donnent à terre⁶⁴.

Dans le dossier d'accusation, figure encore un autre motif, une autre source d'incompréhension, l'inconstance que Dieu manifeste – ou semble manifester – lorsqu'il «oublie» – ou semble oublier – le troupeau de ses fidèles: «Tu changes de troupeau, et semble que ta délectation soit en ces boucs...». Le cri d'indignation jaillit alors avec force: «Où est ta constance? où est ta vérité?»⁶⁵.

Il ne saurait passer sous silence son mouvement de révolte lorsqu'il constate cette situation paradoxale, que Dieu ne saurait tolérer plus longtemps:

Ceux qui regorgent le plus de tes libéralités, sont ceux-là volontiers qui regorgent le plus d'ingratitude, leur bouche est puante des blasphèmes qu'ils jettent contre toi: quand tu les as soigneusement allaités, ils te tournent le dos, et te frappent du pied⁶⁶.

Dans la *Méditation sur le Psaume XIV*, Sponde avoue qu'il est alors tenté de mettre en doute la Justice du Seigneur, qui semble punir les innocents et favoriser les coupables:

(61) Ps. L p. 351 et p. 283.

(62) Ps. XIV p. 159.

(63) Ps. XLVIII p. 249.

(64) Ps. XLVIII p. 221.

(65) Ps. XIV p. 175 et Ps. L p. 267 (*ta constance*, dans les deux éditions d'A. Boase, *ta confiance*, dans l'édition de S. Lardon).

(66) Ps. XLVIII p. 199.

Qui est celui qui t'invoque? Nous, Seigneur; et nous sommes récompensés de mal. Qui est-ce qui ne t'invoque point? Ceux qui mangent ton peuple comme pain, et les voilà plus à leur aise que jamais. Tu leur appareilles leur table en notre présence, tu engraisse leur chef d'onguent, et leur coupe est comble. (p. 175)

Quand «l'homme se vautre au borbier de ses malices», «fait divorce avec Dieu, épouse, adultère les œuvres abominables», il s'étonne de l'indifférence du Tout-Puisant: «Comment souffres-tu, Seigneur, tous ces opprobres?» (p. 139).

Comment comprendre, comment admettre l'indulgence de Dieu pour les criminels? La miséricorde divine reste en ce cas un mystère troublant:

Quoi? rendre bien pour mal? ne rétribuer point les peines aux crimes? justifier la paillarderie /la femme adultère/? avouer le renieur de ton Nom? t'accompagner d'un brigand pour aller au Ciel? Toi, Seigneur, qui n'es qu'intégrité, favoriser les âmes traversées /perverses/? [...] emporter au Ciel ceux qui t'ont déchassé de la Terre? Incroyable, ô Seigneur, mais véritable pourtant⁶⁷.

Comment comprendre, comment admettre sa sévérité à l'égard des fidèles qui ont respecté sa loi, et agi pour sa gloire?

Ha! tu te plais à détruire ce que j'ai bâti pour toi: tu fais croître les épines où je sème du blé, je pousse tant que je puis à ta gloire, et tu me repousses à la honte. D'autant que je tâche d'enrichir ton Eglise, tu m'appauvris: tu m'affaiblis en la force que je sollicite pour ton propre peuple⁶⁸.

La *Méditation sur le Psaume L* questionne cette énigme, et dans les plaintes qui montent vers ce Dieu dont l'action reste mystérieuse, l'une des plus amères met en cause sa connivence avec les ennemis des fidèles: «Je me plains, ô Dieu, de ta connivence [...] Tu as vu ces sangliers qui ont défriché la cloison de ton héritage: où est le seul mot sorti de ta bouche pour les étonner?» (p. 265).

Le procès qu'instruit Dieu ne laisse pas en effet d'être mystérieux; citant le verset 5 du Psaume 50, *Assemblez-moi mes Débonnaires, qui ont fait alliance avec moi sur la sacrifice*, Sponde ne cache pas sa stupeur, et il s'écrie:

Quoi? J'attendais un rigoureux ajournement [...], et voici déjà de la douceur [...]. Tes débonnaires, Seigneur? est-ce là le titre que tu donnes à ceux qui t'ont ravi le lieu? Trouves-tu de la débonnairerie en ceux en qui je ne trouve que malice? Semble que tu flattes d'une main pour frapper de l'autre: ou que tu déguises à escient ton intention, ou que ta colère soit convertie en phlegme, ou que le mal ne soit pas si grand que nous avons crié. (p. 295)

Il insiste sur le caractère incompréhensible des actions de Dieu, et à l'inquiète question *Jusques à quand?* fait écho cette autre dramatique interrogation *Pourquoi?*:

Si je suis tien [...], *pourquoi* t'étranges-tu de moi? *pourquoi* me détiens-tu si longuement en prison, en gêne, en ordure? [...] O Dieu, tu m'as donné ta connaissance, hé! *pourquoi* abandonnes-tu ce que tu donnes? (p. 263)

Pourquoi défendrons-nous ce qui est tien, et ce néanmoins dont tu tiens toi-même si peu de compte? (p. 267)

Où est ta Jalousie, Seigneur? et *pourquoi* communique-tu ton Nom à qui tu ne communique point ton éternité, ni ton infinité? [...] Et *pourquoi* sont les Dieux en ta place, à ton préjudice, à ton déshonneur? (pp. 269-271)

(67) Ps. XLVIII p. 235.

(68) Ps. LXII p. 371.

Tu entends que tout le Monde entende la justice de ta cause, et l'injustice de ces criminels. *Pourquoi? Suffit-il pas de toi-même?»* (p. 279)

Nous sommes tous de Dieu, hé! *pourquoi* ne serions-nous point tous à lui? (p. 323)

Nous, Seigneur, qui sommes les tiens [...], *pourquoi* nous captives-tu à cette nécessité /*nous soumetts-tu à cette obligation*/, de te rendre les devoirs que nous ne possédons point? (p. 355)

Pour qui aurais-tu fait l'homme, si ce n'est pour toi-même? et *pourquoi* donc l'homme s'étranglera-t-il /*se séparera-t-il*/ de toi? (p. 357)

Les desseins de Dieu sont décidément impénétrables... La *Méditation sur le Psaume XIV* reprend ces interrogations angoissées:

Quoi? tous les hommes ne sont-ils pas nés de toi? [...] Les uns sont des Caïns, les autres sont des Abels. Et d'où vient cette inégalité? [...]. Et *pourquoi* ne fais-tu point grâce également à tous? (p. 151)

Et Sponde ne cesse de demander au Seigneur la raison de ces actes si incompréhensibles, si contraires au sens de la justice:

Et *pourquoi* souffres-tu que ce dissipateur règne, et que l'homme de paix s'enfuit dans les bois, se tapisse aux cavernes, s'égaré dans les déserts, tandis que Saül médite la mort de l'innocent [...]? (p. 181)

La *Méditation sur le Psaume XLVIII* s'achève sur ce douloureux questionnement:

La mort donc viendra, et la félicité de notre vie prendra fin? Si c'est bénédiction que de vivre, *pourquoi nous fais-tu mourir?* [...] Vaudrait-il pas mieux n'avoir jamais été, que finir d'être et commencer de n'être plus? Mais où sont tes belles promesses de vie? [...] Semble que tu nous engraisse pour le supplice. (p. 255, je souligne)

Comment comprendre cette énigme de la condition humaine? «Donne-moi intelligence, Seigneur, et que je comprenne tes mystères».

Assurant dans la *Méditation sur le Psaume XIV* qu'il refuse de «/s' enfondrer/ dans l'infinie profondeur des abîmes de /sa/ volonté», il souhaite pourtant désespérément la comprendre, avant de demander pardon à Dieu de cette quête insensée:

Mes esprits ne sauraient comprendre ce que je contemple de mes yeux et je veux savoir ce que tu veux même que j'ignore? Seigneur, pardonne-moi. Ce n'est pas merveille de croire ce qu'on sait, tout le monde en fait autant: Je crois donc encore ce que je ne sais pas, et ce que tu n'entends point /*tu ne veux point* / que je sache. Je me contente que tu en connais la raison. Je ne m'en travaille point, car tu veux que je me repose en ce que tu dis. (pp. 153-155)

Quoi qu'il lui en coûte, il sait bien qu'il lui faut renoncer à faire à Dieu son procès: «Si Dieu est plus que toi, de quelle impudence t'affrontes-tu à lui? S'il est juste, de quelle injustice lui feras-tu son procès? S'il n'est point de ta juridiction, qu'as-tu à le reprendre?» (pp. 155-157)

Il sait bien, mais quand même... La méditation doit certes exprimer la foi du chrétien, l'espérance de l'immortalité, de la vraie vie, «la vive vie», disait Augustin, que le croyant trouve en Dieu seul: «Pour être donc parfaitement heureux, il faut passer à cette parfaite vie. Qui nous y conduira? La mort. Tu nous conduiras jusqu'à la mort, et la mort nous conduira à la vie»⁶⁹.

(69) Ps. XLVIII p. 257.

Cette assurance ne saurait cependant atténuer la violence du cri qui est monté vers Dieu...

Les *Méditations* de Sponde font ainsi entendre la plainte, le désespoir de l'homme charnel, ce «périssable échantillon de nature», affronté au caractère incompréhensible de la Transcendance. Même si le «dernier mot» reste en effet à l'espérance, si la foi l'emporte sur le doute, on ne saurait négliger les cris de révolte, la violence des reproches adressés à Dieu, ni les interrogations angoissées qui montent vers Celui dont les desseins restent impénétrables: comment rester insensible à la vive force de cet ardent dialogue avec l'État, que le croyant ne cesse d'animer parfois de sa veine sarcastique, toujours de son souffle puissant?

*

Ces *Méditations* de Sponde et d'Aubigné retiennent l'attention non seulement par leur énergie, leur violence, mais aussi par leur caractère proprement *tragique*, car il s'agit de confronter la créature à l'action de la transcendance, de tenter de comprendre l'incompréhensible. Tous deux se présentent devant le Tribunal en héros tragiques, libres et déterminés tout à la fois, et la transcendance n'a rien ici d'un aveugle Fatum qui se situerait au-dessus de l'homme, en dehors de lui: elle est intériorisée par la conscience coupable qu'elle habite. Comme l'observait H. Gouhier, il n'est «point de transcendance qui ne soit corrélative d'une certaine immanence, ce qu'indique tout simplement le mot *présence*»:

Dans la définition du tragique par la présence d'une transcendance, un lien essentiel unit transcendance à présence. La transcendance ne serait qu'un mot sans une présence au monde et aux âmes, sans une présence dont les signes sont cosmiques ou psychiques⁷⁰.

Sponde et Aubigné, dont l'âme, soumise à la volonté de l'État qui bouleverse l'existence, est ravagée par les doutes et l'angoisse, ne cessent d'interroger anxieusement la présence de la transcendance dans ce monde dont l'absurdité les trouble.

«Il y a tragédie chaque fois que l'impossible au nécessaire se joint», disait V. Jankélévitch⁷¹: la situation tragique qu'exposent ces sombres réflexions sur la misère de la créature, un «ver de terre»⁷², est marquée en effet par un nœud de contradictions. Si tout est décidé d'avance par l'État, à quoi bon lutter? Mais comment se soustraire à la Voix qui appelle à mener le bon combat?

Le poète des *Tragiques*, si furieux soit-il, si assoiffé de vengeance, paraît pourtant moins audacieux dans sa «juste colère» que Sponde, qui ose à l'occasion faire monter ses plaintes jusqu'au trône du Seigneur, pour interroger ce Dieu dont l'ire semble, hélas! assoupie, et le convoquer hardiment en quelque sorte à la barre du Tribunal, en tant que Juge certes, en tant que suprême témoin des horreurs, mais aussi – même s'il tient à dire «quelles sont les raisons de Dieu en son plaidoyer» –, en accusé, sommé de répondre.

(70) H. GOUHIER, *Le Théâtre et l'existence* cit., pp. 41-42.

(71) V. JANKÉLÉVITCH, *L'Alternative*, Paris, Alcan, 1938, p. 150.

(72) Pour l'image du ver, voir Sponde *Ps. XIV* p. 141, p. 147, p. 155; *Ps. XLVIII* p. 211, p. 245; *Ps. L* p. 303, p. 311; Aubigné *Ps. CXXXIII* p. 499, p. 500; *Ps. LXXXIV* p. 515; *Ps. LXXXIII* p. 524 (cita-

tion du livre de Job); *Ps. LI* p. 538 («moi qui suis un ver»). Plus encore qu'Aubigné, Sponde, méditant sur le Tout et le Rien, le fini et l'infini, semble inaugurer dans ses méditations métaphysiques sur les Psaumes XIV et XLVIII les *Pensées* de Pascal: celui-ci les aurait-il lues? Cette hypothèse me paraît vraisemblable.

Dans le procès intenté au Juge, si Aubigné présente devant le Tribunal le dossier d'accusation, mais se dresse aussitôt en ardent défenseur de sa cause, Sponde paraît souvent endosser la robe du procureur pour prendre douloureusement en compte les reproches qui lui sont adressés: «Si c'est bénédiction que de vivre, pourquoi nous fais-tu mourir? Semble que tu nous engraisse pour le supplice». Comment oublier l'indignation qui anime ce cri de désespoir lancé à Dieu?

GISÈLE MATHIEU-CASTELLANI